



## Pétition pour l'embauche de Nora

La situation dramatique de Nora, en thèse au département PERICLES depuis 2021 met malheureusement en lumière une faille inacceptable dans la protection sociale des thésard.e.s et alternant.e.s à EDF. En effet, s'ils/elles sont en longue maladie à l'issue de leur contrat à durée déterminée, ils/elles se trouvent alors sans emploi, sans complément de revenu par rapport aux droits sécu et sans complémentaire santé.

En février 2024, alors que Nora terminait une thèse CIFRE co-encadrée par le CNAM et la R&D d'EDF, elle a appris qu'elle était atteinte d'une maladie rare, très grave. Nora effectuait jusqu'alors un travail de grande qualité, reconnu par son encadrante, son management et tous les collègues de son équipe. Aujourd'hui, Nora tente de terminer sa thèse malgré la fatigue. Son courage force l'admiration de tous.

Du fait de ses arrêts maladie, sa thèse a été prolongée d'un an via deux CDD, dont le dernier a pris fin ce 16 mai 2025. Il n'y a plus de renouvellement possible au regard du code du travail. A partir de cette date, elle ne percevra donc plus de salaire, et aura seulement les indemnités journalières de la Sécurité Sociale (IJSS) soit 1150 € net par mois. Pour se loger, payer ses factures, manger et surtout se soigner, avec les dépassements d'honoraires systématiques aujourd'hui, et des coûts de soins importants.

Suite à nos interventions, EDF lui accorde une prime de 6000€ qui lui permettra de maintenir son salaire encore quelques mois. Mais à l'issue de cette période, elle pourra difficilement vivre en payant son loyer à Paris. Or, Nora doit rester à Paris pour pouvoir continuer à être suivie par l'équipe médicale qui la prend en charge et bénéficier de la greffe pour laquelle elle est sur liste d'attente en France. Sa famille, qui réside en Belgique, l'entoure du mieux possible mais ne peut l'aider financièrement.

**Alertés par ses collègues, nous sommes en contact avec elle et avons demandé à la Direction de la R&D de l'embaucher.**

Nous avons mis en avant le fait qu'elle a montré de grandes qualités tant professionnelles qu'humaines durant sa thèse.

Ajoutons que Nora a une reconnaissance de travailleuse en situation de handicap (RQTH) en lien avec sa maladie. Or la R&D est loin d'atteindre les quotas légaux de travailleurs en situation de handicap (3,5% des effectifs contre 6% imposé par la loi). Par ailleurs, le taux de féminisation des embauches à la R&D, déjà bas, ne cesse de se dégrader. Nora remplit donc un ensemble de critères qui rendraient encore plus incompréhensible sa non-embauche.

De plus, nous avons expliqué que les preuves d'intégration sociale, dont l'insertion dans l'emploi, amélioreraient ses chances d'accès à la greffe de poumons qui est aujourd'hui son seul espoir.

Or, la direction d'EDF R&D nous oppose aujourd'hui l'absence de ticket d'embauche sur cette compétence et évoque les risques de créer un précédent, pourtant manifestement infime. Elle écarte ainsi la possibilité d'une embauche, se désintéressant du sort de cette jeune collègue.

**Nous, salariés de la R&D d'EDF, ne pouvons accepter que « la maison EDF », selon les termes de notre Directeur, entreprise qui se voulait autrefois un modèle social, face preuve d'une telle absence d'empathie, au mépris de la plus élémentaire solidarité et en contradiction avec l'affichage de « Bien-être et solidarité » qui structure les Engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise?**

**Nous sommes choqués par cette décision et demandons l'embauche statutaire de Nora**, pour qu'elle puisse être accompagnée dans son combat contre la maladie, moralement et financièrement. Cette embauche est possible pour une entreprise de la dimension d'EDF.

